



**BULLETIN DE SUIVI DE SITUATION :
LES VIOLENCES POLITIQUES EN GUINEE,
DE JANVIER A JUIN, 2019.**

Localités : Conakry – Kindia - Kankan – Nzérékoré
Thème : Violences politiques
Date : De janvier à juin 2019



PROFIL DES COMMUNAUTES	PARTIES PRENANTES	DESCRIPTION DE L'INCIDENT
<p><u>Démographie de base :</u></p> <p>Population</p> <p>Conakry : Population : 1,661 million hab. (2014).</p> <p>Kindia : Population : 181 126 hab. (2008).</p> <p>Kankan : Population : 190 722 hab. (2014).</p> <p>Nzérékoré : Population : 195 027 hab. (2014).</p> <p><u>Géographie des points chauds :</u></p> <p>Conakry : Capitale de la république de Guinée, est située à l'Ouest sur l'océan Atlantique et se subdivise en cinq communes dont Kaloum ; Dixinn, Matam, Ratoma et Matoto. Conakry est composé de Soussou, Peuls, Malinkés, Guerzés, Toma, Kissi, Baga, Koniagui et les Landouma. Les activités principales de la ville sont entre autres, le commerce, la pêche et le transport. La langue parlée reste le français et le soussou.</p> <p>Kindia : est l'une des huit (8) régions administratives de la Guinée. La ville de Kindia située à</p>	<p>Acteurs directs : les militants des partis politiques, les partisans du Front National pour la Défense de la Constitution, les agents de sécurité et les autorités administratives.</p> <p>Personnes affectées : Les populations des différentes localités touchées, les agents de sécurité, les femmes et les enfants, les membres de parti politique.</p> <p>Acteurs intéressés : Les partis politiques, les autorités locales, le Ministère de le Citoyenneté et de l'Unité Nationale, la Société civile, les acteurs politiques, les leaders religieux, les partenaires techniques et financiers, l'Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (l'INIDH) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).</p>	<p>L'on se rappelle que les élections communales et communautaires en Guinée, se sont tenues le 04 février 2018, suite à plusieurs reports. Depuis lors certaines localités tardaient toujours à avoir leurs conseillers communaux. Cette situation a provoqué dans ces localités, de vives tensions entre les militants du parti au pouvoir le Rassemblement du Peuple de Guinée- Arc-en-Ciel et ceux des partis de l'opposition. Il est constaté que, dans la plupart des cas, ces tensions se sont transformées en des violents affrontements entre différents militant entraînant ainsi des morts d'hommes, des blessés et dégâts matériels importants.</p> <p>C'est ainsi que la sous-préfecture de Kintinian (préfecture de Siguiri) lors de la mise en place du bureau local de la Direction sous-préfectorale de la Jeunesse (DSPJ), a été le théâtre d'un violent affrontement entre les jeunes partisans du RPG- Arc en Ciel et ceux des candidats indépendants qui dirigent actuellement la mairie de la commune rurale. Au cours de cet affrontement violent dans la journée du 25 janvier 2019, sept (07) personnes ont été blessées et des dégâts matériels importants ont été aussi enregistrés. Au lendemain de cet incident, une centaine de jeunes de la commune urbaine de Siguiri habillés en t-shirts jaunes et munis de pancartes sur lesquelles on pouvait lire (Vive IKK), ont protesté contre le décret du Président de la République qui a muté le préfet de Siguiri dans une autre préfecture.</p> <p>Les 13 et 15 février 2019, la commune rurale de</p>

135 km de la capitale Conakry. Peuplée essentiellement de Soussous, de Peuls et Sarakorés, elle est le chef-lieu de région. Kindia est réputée être la capitale des agrumes et la cinquième ville la plus peuplée après Conakry, Nzérékoré, Guéckédou et Kankan.

Kankan : Kankan est par sa population la deuxième ville de la République de Guinée, après la capitale Conakry, et la plus grande pour ce qui est de la surface. Elle fait partie de la région de la Haute-Guinée. Elle est la capitale de la région de Kankan et chef-lieu de la préfecture de Kankan. La population de la ville est majoritairement composée de Malinkés et leur langue, le Malinké, est largement parlée partout dans la ville. Dans la ville de Kankan, l'économie repose sur les activités agricoles, les cultures vivrières ainsi que quelques activités industrielles.

Nzérékoré : Nzérékoré est la plus grande ville de la Guinée forestière, région du sud-est de la Guinée, et la troisième ville du pays. La ville est aussi le chef-lieu de la préfecture de Nzérékoré et la capitale de la Région de Nzérékoré. La ville est composée de plusieurs ethnies plus ou moins représentées par : les Guerzés et les Manons (autochtones), les Koniakés et les Peuls (forte concentration), les Tomas, les

Norassoba, dans la préfecture de Siguiri a connu un affrontement similaire entre les militants du RPG arc-en-ciel de la localité. C'est deux groupes rivaux, (l'un favorable au maire sortant et l'autre favorable au nouvel élu) se sont affrontés le mercredi, 13 février 2019 en prélude à l'installation du conseil communal et de ses exécutifs. Le bilan de cet affrontement a été de deux morts, quatre blessés et des dégâts matériels importants. Pour clamer la situation, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de seize (16) personnes meneurs de troubles.

Dans la commune urbaine de **Kankan**, les querelles politiques au sein du RPG- Arc en ciel pour le choix du maire, ont créé des discordes entre les militants du parti. Pour mettre un terme à ces dissensions politiques et puis accélérer le processus d'installation du maire et des conseillers communaux, des milliers de jeunes se sont mobilisés le 28 janvier 2019 pour descendre dans les rues de Kankan pour exprimer leur mécontentement face à ce retard. Lors de cette manifestation, on pouvait lire sur leurs pancartes « Nous voulons nos maires ; installez nos maires ; trop c'est trop ». Quelques jours après, c'est-à-dire le 04 février 2019, suite à la non-satisfaction de leur demande, ils ont de nouveau manifesté pour exiger des autorités du parti un consensus sur le choix du maire et ses conseillers.

Le 06 avril 2019, à Tokounou (une commune rurale relevant de la préfecture de Kankan) un violent affrontement a opposé deux factions rivales du RPG Arc-en-Ciel autour de la mairie de Tokounou. Cet affrontement a occasionné la mort de deux (02) personnes, des blessés et des dégâts matériels importants. Le calme est revenu dans la localité grâce au déploiement des forces de l'ordre venues de Kankan et l'arrestation de 16 personnes (des présumés instigateurs).

A Komodou (une commune rurale relevant de la préfecture de Kérouané) de violents affrontements entre les populations au sujet du choix des conseillers communaux ont été également signalés. En effet, tout

Kissis et les Soussous. Il y a aussi quelques communautés étrangères : Maliens, Sénégalais, Nigériens, Ivoiriens, Burkinabés et certains réfugiés politiques pour la plupart libériens ou sierra-léonais. L'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et les PME (Petites et Moyennes Entreprises) sont entre autres les activités économiques de la région.

serait parti lors de la première session communale du nouveau bureau exécutif le 16 avril 2019, où le camp adverse a usé de ses moyens pour empêcher la tenue de ladite session. C'est ainsi que des heurtes ont commencé entre les parties. Quatre (04) personnes dont le Sous-préfet ont été blessées et plusieurs cases et maisons ont été incendiées. Une dizaine de personnes en rapport avec ces violences ont été mises aux arrêts suite au déploiement des agents de la brigade de la gendarmerie territoriale de Kérouané et l'escadron mobile de Kankan.

A Faranah, en prélude à la cérémonie officielle de passation de service entre les Préfets (sortant et entrant) de la ville, les militants dissidents du RPG arc-en-ciel de la commune urbaine de Faranah se sont violemment affrontés le 03 février 2019, faisant des blessés et des dégâts matériels. Il faut rappeler qu'au lendemain des élections communales de février 2018, dont le parti au pouvoir a été vaincu par un candidat indépendant, une crise s'est installée entre les responsables dudit parti de la localité.

Au-delà de crises politiques non résolues issues des élections communales et communautaires, s'ajoute le projet de révision de la constitution guinéenne qui alimente depuis quelques mois les débats politiques dans le pays. Parmi la population et les acteurs de la vie sociopolitique qui pensent qu'il y a nécessité pour cet exercice, défendent ce projet avec toutes les argumentations possibles. Et ceux par contre qui pensent que ce projet est une manœuvre par le pouvoir en place de permettre au Président de la République de briguer plus de deux mandats présidentiels, s'organisent de plus en plus pour ne pas que ce projet ait lieu. C'est pourquoi les mouvements de soutiens et de protestations pour ou contre le projet naissent et se multiplient presque dans toutes les grandes villes de la Guinée et sans compter des affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants qui se soldent dans la plupart des cas, par des blessés, des arrestations et des dégâts matériels.

C'est le cas de **Mamou** où un jeune militant de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a été mis aux arrêts dans la nuit du dimanche 21 avril 2019 par des agents du commissariat central de police de Mamou pour avoir posé des affiches anti 3em mandat sur les places et voies publiques. Le présumé auteur aurait été libéré suite à l'intervention du Préfet de Mamou.

A Boké, précisément dans la sous-préfecture de Sangarédi, lors d'une manifestation pacifique, des groupes de jeunes et de femmes étaient massivement sortis dans la rue de la localité le mardi 30 Avril 2019 pour exprimer leur désapprobation à toute modification de la constitution. A la suite de cette manifestation, le Sous-préfet les a exhortés à sursoir tout mouvement.

A Kindia, six (06) militants du FNDC ont été mis aux arrêts le samedi 04 mai 2019, en marge d'un grand meeting organisé par les promoteurs du projet 3eme mandats pour le Président de la République. Après leur procès, ces militants ont été blanchis et libérés par la cour d'appel de Conakry.

A Nzérékoré, le FNDC a organisé un rassemblement le jeudi 13 juin 2019 à l'intention de ses membres et sympathisants pour protester contre toute tentative de modification de la constitution. Et pour répondre à cet appel, les partis politiques de l'opposition, certaines associations de la société civile et des syndicats partageant les mêmes avis que le FNDC, sont sortis massivement. Lors de ce rassemblement, ils avaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : <<Non à un 3e mandat>> ou <<Ne touche pas à ma Constitution>>. A la suite d'un certain manquement aux règles de manifestation, ils ont été empêchés par les forces de l'ordre. Cela a provoqué une vive tension entre manifestants et policiers suite à laquelle, une personne a été tuée, 34 autres dont deux agents de la police ont été blessés. Une maison incendiée au quartier Gonia, plusieurs boutiques et magasins à travers la ville ont été vandalisés et près d'une vingtaine de cas d'interpellation.

A Conakry, un violent affrontement a été aussi signalé le samedi 16 février 2019 aux environs de midi entre les militants de l'UFDG et les forces de sécurité. Cet incident est survenu en marge du retour du chef de file de l'opposition après un mois d'absence au pays. Le bilan de cet affrontement a fait état de plusieurs blessés et des dégâts matériels importants.

Deux (02) jeunes partisans de l'Union de Forces Républicaine (UFR) de Sidya Touré ont été mis aux arrêts dans la matinée du jeudi 18 avril 2019, au quartier Matoto Kondebougni dans la commune de Matoto. Les victimes ont été interpellées par la police alors qu'ils étaient venus manifester leur soutien à leur leader qui était l'invité d'une radio privée de la place. Selon un responsable du parti, la raison de leur arrestation est le fait que ces jeunes détenaient des pancartes sur lesquelles étaient écrits « Non au 3ème mandat ». Les présumés auteurs ont été présentés à un juge d'instruction avant de les placer sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry.

Les membres du mouvement 'AMOULANFE' (un mouvement de protestation contre le 3ème mandat) ont été dispersés dimanche 16 juin 2019, dans la Maison des Associations à Yimbaya dans la commune de Matoto à Conakry. Ils étaient réunis pour lancer officiellement leur mouvement.

Il faut noter qu'à ce jour, quatre (04) mouvements de protestation ont déjà vu jour, il s'agit de : **AMOULANFE, FNDC, les Brassards rouges et Sifflons pour l'alternance.**

Conclusion :

Il a été constaté du début à la fin du processus électoral dans le cadre des élections communales et communautaires, l'accroissement de la violence politique caractérisée par les affrontements entre militants des partis politiques, des discours haineux ou belliqueux et une intolérance généralisée à travers le pays. A cela s'ajoute cette affaire de révision constitutionnelle qui continue à couler d'encre de salives dans le pays. La recrudescence dans les confrontations entre les forces de l'ordre et l'opposition d'un côté, et de l'autre côté, entre les populations elles-mêmes (les pros et contres) sont en train d'affecter la vie socio-économique et la cohésion sociale entre les sensibilités du pays vu les expériences dans le passé. Il est donc important que les acteurs de

la sociopolitique prennent des dispositions pratiques et efficaces pour éviter ces affrontements. C'est pourquoi nous recommandons :

Au Président de la République :

- Veuillez se prononcer publiquement plus vite possible sur cette question de révision constitutionnelle pour éclairer la lanterne de l'opinion nationale et internationale afin de mettre fin aux inquiétudes et agitations des guinéens sur ce projet de révision de la constitution.

Au ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation:

- De s'assurer que les chefs de quartiers sont installés afin de mettre un terme aux élections communales et communautaires.

Au Front National pour la Défense de la Constitution de :

- Continuer à sensibiliser et à éduquer leurs militants et sympathisants de s'abstenir à toute forme de violence afin de promouvoir la non-violence lors de leurs différentes manifestations.

Aux acteurs de la Société civile guinéenne de :

- Continuer à éduquer et sensibiliser les citoyens sur les mérites de la tolérance et la non-violence dans le renforcement de la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.
- Mener des actions de plaidoyer à l'endroit des autorités locales et administratives pour l'observance des principes démocratiques.

Aux forces de maintien d'ordre :

- A poursuivre leur mission de sécurisation de la population et leurs biens dans le respect des normes démocratiques.

A la Commission de la CEDEAO et l'Union Africaine:

- De continuer leur engagement avec les acteurs sociopolitiques du pays pour que ceux-ci prennent conscience et s'entendent sur les questions non résolues par rapport aux élections communales et communautaires et la question sur la révision de la constitution qui alimente les débats politiques dans le pays.